

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

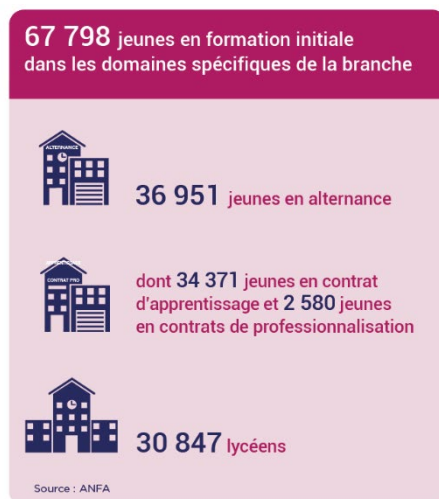


15 février 2022

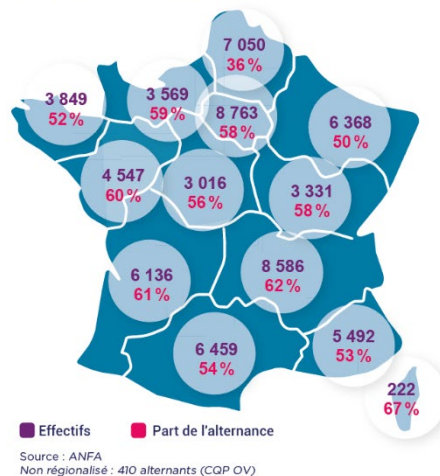


Rentrée 2021 : les certifications de la branche des services de l'automobile ont le vent en poupe

A la rentrée 2021, près de 68 000 jeunes sont en formation dans les métiers de la branche des services de l'automobile, soit une progression de 3 000 jeunes par rapport à l'année précédente (+4,5 %). Ils se forment aux métiers de l'automobile, du poids lourd, de la moto, du cycle, ou encore d'enseignant de la conduite. **L'alternance continue à progresser (+9,3 %) pour la septième année consécutive, et s'affirme comme la voie d'accès majoritaire et privilégiée pour accéder aux métiers.** C'est ce que révèle le dernier Autofocus publié par l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, consacré aux effectifs de la rentrée 2021.



EFFECTIFS RÉGIONAUX ET PART DE L'ALTERNANCE



« **Le fait majeur de cette rentrée 2021, souligne Philippe Le Gall, responsable projets de l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, auteur de l'étude, est le succès des certifications de branche (CQP et titres à finalité professionnelle) : elles ont progressé de 22% et représentent désormais 19% des nouveaux contrats d'alternance.** » Cette progression inédite atteste la capacité de l'ANFA à développer une offre de certification en l'adéquation avec les besoins des entreprises sur le terrain, et ce dans un contexte inédit de crise sanitaire qui s'éternise.

« **54,5 % des jeunes en formation dans nos secteurs sont désormais en alternance, soit deux points de plus que l'année précédente. Les entreprises continuent à investir pour la formation professionnelle, malgré un contexte sanitaire difficile. Ainsi, à la rentrée 2021, ce sont plus de 20 500 nouveaux contrats en alternance qui ont été signés,** poursuit Philippe Le Gall.

Des jeunes femmes de plus en plus nombreuses à se former

En 2021/2022, **près de 2 800 jeunes femmes sont en formation**, soit 4,1 % des effectifs. Leur part varie entre 2 et 6 % selon les différentes filières de formation techniques. **Elles sont plus nombreuses au sein de la filière vente (16 % des effectifs), ainsi que dans l'enseignement de la conduite (38 %)**. Ces filières étant en alternance, elles participent à expliquer l'écart avec la part de jeunes filles se formant en voie scolaire.

La filière Maintenance Véhicules Particuliers (VP) privilégiée

Parmi les 67 798 jeunes formés dans les domaines spécifiques de la branche en 2021/2022, **52% le sont dans la filière Maintenance VP. Viennent ensuite la filière Carrosserie (22 %), la Maintenance Véhicules Industriels (6,8 %) et la Maintenance Moto (5,3 %)**. **Le bac professionnel rassemble plus de la moitié des jeunes en formation (51,7 %)**. Les effectifs inscrits en BTS continuent à progresser et représentent, à cette rentrée, 7,5 % des formés.

Une insertion professionnelle facilitée par l'alternance

L'Autofocus en atteste une nouvelle fois : plus le niveau de formation augmente, meilleure est l'insertion.

64 % des apprentis formés dans les domaines spécifiques de la branche sont en emploi 6 mois après la fin de leur formation. « *Proche du terrain et des besoins en qualification des professionnels, la formation en alternance répond à une véritable demande. Les chiffres sont parlants : **près d'un apprenti sur deux en emploi l'est dans son entreprise formatrice*** » souligne Philippe Le Gall. L'insertion des certifications de branche s'élève même à 88% des diplômés. Par ailleurs, le taux de poursuite d'études a lui aussi connu une évolution notable puisqu'il a progressé de 5 points, passant de 36% à 41%.

Les chiffres, filière par filière, sont disponibles dans l'Autofocus n°93, « L'alternance, voie privilégiée pour accéder aux métiers de l'automobile », à télécharger sur le site de l'ANFA.

JE TELECHARGE L'ETUDE



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.